

Inscrire les choix d'orientation au débat parlementaire :

A la question « Vous mobiliserez-vous pour que les choix d'orientation de recherche soient débattus au Parlement ? », **EELV, LFI et le PCF ont répondu positivement à l'unanimité.**

Rappel : aujourd'hui, les choix d'orientation de recherche ne sont pas soumis aux parlementaires et contournent donc le processus démocratique. C'est un cas unique pour une politique publique.

Pour une transparence des politiques de recherche :

Nous avons demandé aux candidat·es s'ils avaient prévu de réclamer davantage de transparence concernant les politiques de recherche, lesquelles émanent de décisions éloignées des instances démocratiques.

EELV, LFI et le PCF reconnaissent tous·tes l'opacité et les conflits d'intérêts qui imprègnent ces décisions, et sont d'accord pour agir face à cela.

Rappel : comme pour la préparation du précédent programme-cadre de la recherche *Horizon Europe*, un groupe d'expert·es (le *High Level Group*) a été désigné pour formuler un rapport-guide visant à orienter la Commission Européenne dans ses décisions. Ce rapport, attendu pour octobre 2024, constituera une des voix si ce n'est la voix la plus influente dans l'élaboration du programme FP10.

Problèmes : la majorité des propositions émanant de ce groupe restent méconnues car les réunions se tiennent à huis clos sans diffusion de compte-rendu public. De plus, un tiers des membres est constitué de chef·fes d'entreprises opérant dans des secteurs technologiques, tandis qu'un autre tiers provient du domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette composition restreint la diversité des perspectives, leur vision spécifique de la recherche excluant ainsi d'autres approches des sciences.

Une convention citoyenne comme nouvel organe décisionnel :

Pour évaluer l'intérêt des candidat·es pour notre plaidoyer politique, nous leur avons présenté l'idée d'une convention citoyenne dédiée au choix des thématiques de recherche. Afin de mesurer leur engagement envers ce projet, nous leur avons soumis une question les confrontant à un choix : sont-ils prêt·es à soutenir notre proposition d'allouer au moins 10 % du budget total à cette initiative, ou souhaitent-ils aller plus loin en s'engageant à ce que cette convention ait son mot à dire sur l'ensemble du budget de la recherche ?

À cette question, Marie Toussaint, représentante d'EELV, a choisi de ne pas se prononcer. En revanche, Manon Aubry de LFI et Léon Deffontaines du PCF ont été séduits par l'idée et soutiennent la mise en place d'une convention citoyenne ayant un pouvoir décisionnel sur l'ensemble du budget.

Pour éviter que cet organe ne se réduise à une simple façade symbolique, nous défendons l'idée d'une convention citoyenne prescriptive, dont les avis auraient un caractère contraignant.

Tous les candidat·es que nous avons interrogés (EELV, LFI, PCF) partagent cette vision et refusent l'idée d'une assemblée purement consultative. En conséquence, les parlementaires devraient justifier toute décision de ne pas suivre les recommandations émises par cette convention.

Rappel : la « Convention Citoyenne de Programmation de la Recherche » (CCPR) est une initiative portée depuis plusieurs années par Sciences Citoyennes. Cet outil démocratique s'appliquerait selon une méthodologie en trois grandes étapes :

- 1) Tirage au sort d'une quinzaine de citoyen·nes choisi·es pour leur diversité socioprofessionnelle et non affilié·es à des groupes de pression. Ces dernier·es reçoivent une formation dispensée par des expert·es reconnu·es aux opinions variées.
- 2) Débats avec des personnalités extérieures sous la supervision d'un comité de pilotage devant garantir l'objectivité du processus.
- 3) Formulation des avis par les citoyen·nes sur les questions traitées.

Quelques informations complémentaires : cette convention serait organisée sous l'égide de la Commission Européenne de manière transparente, l'ensemble des informations la concernant seraient publiques (profils des expert·es, du comité de pilotage, des citoyen·es après délibération...).

Recherche & Écologie : quel scénario de l'ADEME choisir ?

Face à l'urgence climatique actuelle, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a émis des recommandations pour orienter les décisions politiques et contribuer à la création d'un avenir durable et souhaitable. Dans cette optique, elle a publié le 30 novembre 2021 un rapport prospectif intitulé « [Transition\(s\) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat](#) ». Ce document offre une analyse des impacts environnementaux de notre société et propose quatre scénarios distincts pour guider la France vers la neutralité carbone, chacun représentant un choix de société différent.

La recherche scientifique s'inscrivant différemment dans chaque projet de société, nous avons demandé à chaque candidat·e de choisir le scénario qu'il privilégierait. Pour cela, nous avons exploré les différents rôles que pourrait jouer la recherche selon chaque thématique : priorisation des Sciences Humaines et Sociales (SHS) dans les scénarii « 1. Frugalité » (via les *low-techs*) et « 2. Coopération » (via une production d'énergie locale et le développement des mobilités durables) ; recherche sur le captage du carbone dans les scénarii « 3. Nouvelles technologies » et « 4. Maintien des modes de consommation ».

EELV et le PCF optent tous deux pour les scénarii 1 et 2, exprimant ainsi leur volonté commune de réduire la consommation (énergie, alimentation) au travers d'une gouvernance partagée entre les acteur·rices territoriaux (publics, privés et société civile). La France Insoumise, quant à elle, n'a pas souhaité s'exprimer sur ce sujet.

Déclarations annexes des candidats :

À la fin du formulaire, nous avons offert à chaque candidat-e l'opportunité de s'exprimer librement sur l'orientation de la recherche scientifique. Cela leur a permis de préciser leurs positions, de réagir à nos revendications, et de partager leur vision historique à long terme de la recherche scientifique à l'échelle européenne.

Vous trouverez ci-dessous des extraits de ces déclarations, classés selon deux grandes thématiques (I. Recherche et II. Environnement) :

I. Recherche

1) Sur le fonctionnement actuel de la recherche

Léon Deffontaines (PCF) : « Depuis le processus de Bologne amorcé en 1998 ou la stratégie de Lisbonne en 2000, l'on assiste à un virage néolibéral à l'échelle européenne visant à refonder l'ensemble du système de production et de diffusion des connaissances en Europe, de la maternelle à l'université et dans la recherche pour la mettre au service de la compétitivité des entreprises et de la guerre économique. Dès lors, de nombreux appels à projets dictent l'orientation de la recherche publique. La liberté des chercheuses et chercheurs est menacée car ils doivent répondre à ces injonctions financières pour mener à bien le moindre travail scientifique » ; « Une concurrence généralisée entre collègues : les laboratoires, les centres de recherche, les universités, les chercheuses et chercheurs eux-mêmes sont mis en concurrence à l'échelle européenne. Cette concurrence est au cœur de ce système de financement par projet, et s'accompagne d'une déstructuration des équipes de recherche et d'une ultra spécialisation des laboratoires à l'échelle régionale. Cette mise en compétition nuit au progrès scientifique qui ne s'épanouit que dans le cadre de la coopération et l'échange de connaissances ».

2) Sur les thématiques de recherche à privilégier

Marie Toussaint (EELV) : « Dans le cadre de notre proposition d'engager un plan européen pour une recherche en santé qui s'inscrive dans la protection effective de la population, nous nous sommes engagés auprès de France Alzheimer ainsi que différentes associations sur des maladies chroniques (diabète) ou de personnes handicapées à mieux inclure les patients et leurs proches dans les programmes de recherche (choix, méthodologie). » ; « nous souhaitons développer des parcours de recherche et d'excellence sur la transition écologique, non seulement sur la partie innovation (déjà financée par Horizon Europe), mais aussi sur l'évolution de la société, de l'économie, les nouveaux imaginaires, etc. Ces parcours pourraient donner lieu à des programmes d'enseignement multinationaux en partenariat entre différentes universités européennes et du monde. C'est dans ce cadre que la place des SHS pourrait être revalorisée ».

Manon Aubry (LFI) : « Si nous sommes opposés au solutionnisme technologique, nous savons que la bifurcation écologique ne se fera pas sans innovations techniques. La recherche joue donc un rôle fondamental dans la lutte contre le réchauffement climatique ».

Léon Deffontaines (PCF) : « de nouvelles coopérations européennes pour la recherche sont nécessaires en matière de recherche agronomique, industrielle mais aussi de santé (avec la création d'un pôle public de recherche, production et distribution des médicaments à l'échelle nationale et européenne) ou encore au sujet du climat afin de développer les outils scientifiques et industriels, en coopération avec des scientifiques du monde entier ».

3) Sur la transparence des politiques publiques de recherche

Manon Aubry (LFI) : « Nous voulons également créer un comité éthique européen garant de l'indépendance de la recherche et de la liberté académique »

Léon Deffontaines (PCF) : « Parce que l'autonomie de la recherche passe par une orientation et une gestion mise en œuvre par celles et ceux qui la font vivre, il faut instaurer au niveau européen des instances directives se composant pour partie des représentants de toutes les catégories des personnels de recherche. Ces instances seront issues d'un processus électif mené sur une base nationale. » ; « Parce que les grandes orientations de recherche relèvent de l'intérêt public, les programmes scientifiques européens feront l'objet d'un vote direct par le Parlement européen et de rapports annuels devant les élus ».

4) Sur le budget de la recherche

Manon Aubry (LFI) : « Nous souhaitons que le Parlement puisse s'exprimer sur ces sujets [la recherche scientifique], et y défendrons notamment la hausse des budgets européens alloués à la recherche publique afin d'atteindre effectivement 3% du PIB pour l'ensemble des investissements en recherche et les rendre pérennes pour sanctuariser et renforcer notamment le financement public de la recherche fondamentale » ; « nous ne sommes pas opposés à votre proposition de conventions citoyennes sur les budgets de recherche ».

5) Sur la protection sociale des chercheurs

Léon Deffontaines (PCF) : « il faut donner un nouveau souffle à la recherche et l'Europe doit protéger ses jeunes chercheuses et chercheurs, par la mise en place d'un véritable cadre protecteur du doctorat. Cela passe par des garanties minimums de revenu, la reconnaissance unifiée du grade de docteur, la protection de la propriété intellectuelle individuelle des jeunes chercheurs à l'échelle communautaire, le droit à bénéficier d'un encadrement formé et respectueux du travail des doctorant.es, l'accès à de nouveaux droits démocratiques dans leurs établissements, et l'exonération de leurs frais d'inscription au titre de leur fonction productive dans le cadre universitaire. Initiations une grande conférence européenne pour la mise en place d'un statut européen du doctorat afin de prolonger et dépasser les intentions proclamées en 2005 par la Charte européenne du chercheur ».

II. Environnement

Marie Toussaint (EELV) : « notre programme s'appuie sur deux scénarios européens de transition énergétique : le scénario CLEVER de Négawatt et l'étude de l'université LUT ».

Manon Aubry (LFI) : « nous voulons rehausser l'objectif de réduction globale des émissions de gaz à effet de serre de la loi climat à au moins 70% d'ici 2030, pour parvenir à la neutralité carbone dès 2040, et respecter les engagements de l'Accord de Paris ; « nous planifierons la sortie du nucléaire et des énergies carbonées, et irons vers un mix énergétique 100% renouvelable à horizon 2050, en planifiant à long terme le déploiement des infrastructures de production et de stockage d'énergie. Nous nous basons notamment sur le scénario de l'ADEME que vous mentionnez, mais également sur le scénario « sobriété » produit par RTE, ou encore sur les travaux de la plateforme CLEVER ».

Tableau récapitulatif des réponses

Nom du-de la candidat-e	Parti politique	Département	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Marie Toussaint	Europe Écologie Les Verts	X	Oui	Oui	Ne se prononce pas	Les conventions citoyennes seront prescriptives	Scénario 1 (frugalité) et scénario 2 (coopération)
Manon Aubry	La France Insoumise - Union populaire	75000	Oui	Oui	Oui, sur la totalité du budget	Les conventions citoyennes seront prescriptives	Ne se prononce pas
Léon Deffontaines	PCF - Gauche Unie pour le monde du travail	X	Oui	Oui	Oui, sur la totalité du budget	Les conventions citoyennes seront prescriptives	Scénario 1 (frugalité) et scénario 2 (coopération)